

Envoi par courriel

Québec, le 15 août 2012

Monsieur Martin Dussault  
Directeur des Affaires publiques  
WM Québec inc.  
25, rue Gagnon  
Saint-Nicéphore (Québec)  
J2A3H3

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à  
Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ18**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous demande un complément d'information.

Dans vos réponses au DQ15, vous indiquez avoir préféré mettre en place un système de surveillance des odeurs grâce à une personne plutôt qu'une méthode de suivi électronique. Quelles sont les raisons qui vous ont mené vers ce choix? Quels avantages y voyez-vous? L'employé qui effectue ce suivi est-il formé pour cela? Est-ce toujours la même personne qui effectue ce suivi?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, **soit d'ici le 17 août prochain**, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission